

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, dépose des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur	Parvis de l'église
30'	Objectifs : découvrir comment on se soignait au Moyen Âge, le rôle des moines infirmiers et herboristes. Découvrir des objets insolites de la médecine médiévale. Les élèves associent le bon produit au bon patient selon ses maux. Ils sont aidés d'objets, de cartes et de feuillets de manuscrits.	Médiateur	Salle d'activité
25'	Objectifs : observer et déduire la composition du jardin médiéval. Appréhender le jardin par les sens. En équipe, les élèves complètent un plan du jardin pour comprendre son organisation. Ils réassocient odeur, aspect et nom de 5 plantes incontournables de la médecine médiévale.	Médiateur	Jardin
25'	Objectif : comprendre les grands socles de la médecine médiévale. Mettre en pratique les savoirs de façon ludique et faire un bilan des connaissances. Les élèves découvrent avec le médiateur la théorie des humeurs et l'importance des plantes pour le soin et la santé. Sur tablettes, les élèves soignent 3 patients à partir des savoirs acquis.	Médiateur	Salle d'activité
20'	Objectif : rapporter une trace de l'activité, qui permettra de poursuivre l'expérience à la maison. Confection individuelle d'une infusion de plantes.	Médiateur	Salle d'activité
10'	Bilan, rangement, passage aux toilettes, départ.	Médiateur - Enseignant	Abbaye

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

RENDEZ-VOUS

Abbaye de Nieul-sur-l'Autise
(Parvis) - Nieul-sur-l'Autise -
85240 RIVES-D'AUTISE



- Activité se déroulant uniquement en salle
(combinaison possible et conseillée avec une autre
demi-journée à l'abbaye).

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE
Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e s.).

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte de l'abbaye. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

Pas de cueillette dans le jardin.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

L'abbaye est un lieu où il fait froid toute l'année. Il est conseillé de se couvrir en conséquence.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.